



VISITEZ LE SITE INTERNET DU PROJET

WWW.PARCEOLIEN-PLATEAUDECAUX.FR



Édito

Madame, Monsieur,

En 2022, chaque français a pu s'informer sur les capacités et les limites des installations ainsi que sur les plans énergétiques de notre pays. Chacun a dû aussi ajuster ses habitudes personnelles et collectives face aux plans de sobriété et à la forte augmentation du coût de l'électricité. Alors que la transition écologique et énergétique est une nécessité vitale absolue, le gouvernement français et l'Union Européenne reconnaissent enfin, les énergies renouvelables (EnR) comme d'« intérêt public supérieur ».

Pour établir un mix et une vraie indépendance énergétique locale, les entreprises de la filière éolienne apprécient les démarches annoncées du gouvernement de débloquer des projets depuis trop longtemps « endormis ». L'accélération et l'allégement des procédures sont indispensables pour un développement des EnR à la hauteur de l'urgence climatique. Toutefois, SEIDER veillera toujours à maintenir la qualité des concertations et de l'information aux collectivités et citoyens ainsi que la durée des études environnementales, sans les minimiser et pour garantir un projet réussi et efficace. De même, la filière œuvre toujours pour que les retombées des parcs soient plus largement et équitablement réparties au niveau local. Comme par exemple, pour les habitants des communes développant des EnR, pourquoi ne pas ouvrir la possibilité d'achat direct d'électricité avec un tarif préférentiel auprès d'un parc éolien ou solaire de sa région ? De nouveaux modèles sont à créer ensemble.

SEIDER voit ainsi, pour le projet éolien Plateau de Caux, situé sur les communes de: Boudeville, Lindebeuf, Ouville l'Abbaye et Vibeuf; et autres projets locaux énergétiques de bonnes perspectives.

Didier Boureaud, Gérant de SEIDER

Site Internet



Habitants de Boudeville, Lindebeuf, Ouville l'Abbaye et Vibeuf, riverains de la zone d'implantation potentielle des éoliennes ou curieux d'énergies renouvelables pourront suivre l'évolution du projet via le site Internet dédié : www.parceolien-plateaudecaux.fr.

Consultable par tous, il retrace les actualités, photos, cartes et plans, bulletins d'information et d'autres données concernant le projet.

Ce site est aussi un outil supplémentaire pour échanger facilement avec les chargés du projet. L'équipe SEIDER s'engage ainsi à communiquer de manière directe, transparente et pédagogique sur cette nouvelle aventure.

Étude acoustique



Entre novembre et décembre 2022, une campagne de mesure du bruit résiduel (bruit existant avant la construction du parc éolien) a été menée par le bureau d'étude VENA-TEC. Ce sont 10 sonomètres (outils de mesure) qui ont été déposés en extérieur chez des riverains du projet éolien. Aucun enregistrement vocal ou audio n'est possible. Ces outils collectent et mesurent uniquement le niveau du bruit en décibels dans des lieux représentatifs de vie quotidienne proche du projet. L'acousticien est actuellement en train d'analyser les données pour ensuite procéder à des simulations du bruit que générerait un parc éolien en activité. Cette étude aide SEIDER dans le choix des éoliennes et leur implantation pour respecter la réglementation en vigueur.

En France, la réglementation acoustique est la plus ferme des pays européens. L'arrêté du 10 décembre 2021, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, est venu modifier l'arrêté du 26 août 2011. Il indique notamment que lorsque le niveau de bruit résiduel dépasse les 35 décibels, la différence, appelée émergence, entre le bruit ambiant (bruit des éoliennes + bruit résiduel) et le bruit résiduel ne doit pas dépasser 5 décibels supplémentaires la journée et 3 décibels la nuit.

Deux acteurs du territoire au service d'une énergie durable

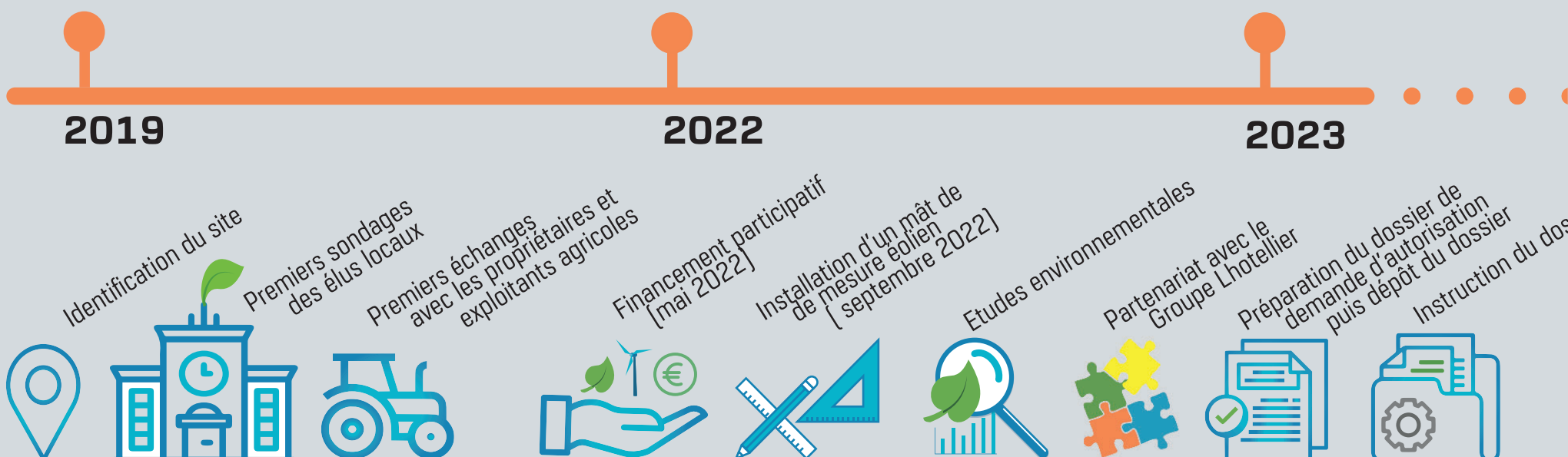
En 2022, l'équipe SEIDER a proposé un partenariat avec le Groupe Lhotellier pour développer conjointement le projet éolien Plateau de Caux. Ce portage commun se justifie par l'ADN de Lhotellier, entreprise centenaire normande, riche de sa connaissance territoriale. La compatibilité des deux entreprises est le gage du développement d'un projet participatif en associant élus, riverains et acteurs locaux.

En effet, au delà de la simple co-construction d'un parc éolien entre d'une part SEIDER, développeur confirmé de centrales d'énergies renouvelables et d'autre part le Groupe Lhotellier, une entreprise locale reconnue employant en son sein des habitants du Pays de Caux ; la démarche s'inscrit dans une ouverture plus large du projet et du capital social. En effet, l'objectif est de prochainement permettre aux habitants et riverains intéressés d'investir dans le projet.

Une autre volonté commune de chaque porteur du projet est de fournir directement les habitants du Pays de Caux en énergie verte issue des futures installations. Il s'agira de proposer la vente directe d'électricité en priorité aux consommateurs locaux à des tarifs compétitifs. Interlocuteur privilégié dans le processus d'autorisation, le Groupe Lhotellier est autant disponible pour recueillir vos questions et vous apporter directement des réponses que l'équipe SEIDER.

“ Nous sommes fiers de contribuer à une vision modernisée de la production d'énergie où toutes les parties prenantes sont considérées et où chacun y trouve son compte. Ce n'est pas une vision utopique, mais simplement une vision responsable des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. ”

Paul Lhotellier, Président du Groupe Lhotellier



Campagne participative

En mai 2022, la première campagne de financement a été lancée avec le concours de KIWAI, plateforme normande de financement participatif 100% verte, 100% normande et 100% garantie par la Caisse d'Épargne Normandie. Un beau succès de réactivité puisqu'en 15 jours, 100 000 euros ont été collectés grâce à 66 contributeurs locaux répartis de la manière suivante :

- 24 participants dans les communautés de communes de Plateau de Caux, Doudeville, Yerville et Yvetot-Normandie,
- 42 participants d'autres communes du département Seine-Maritime.

Nous les remercions chaleureusement de leur participation.

Restez attentifs, une seconde campagne de financement est en préparation pour 2023.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous sur www.kiwai-normandie.fr.

Pose d'un mât de mesure éolien

A l'issue des premiers contacts avec les élus, les propriétaires et exploitants agricoles, il a été décidé de poser un mât de mesure éolien.

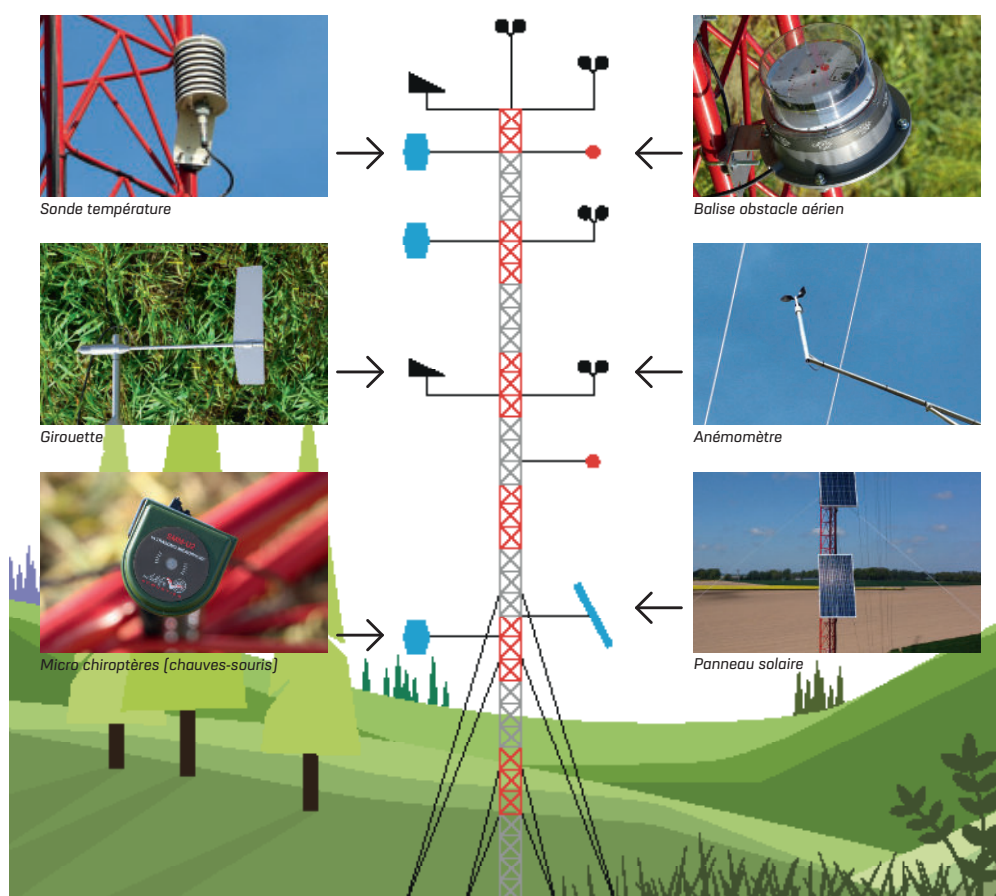
Ce mât est un outil technique et scientifique permettant dans le temps de récolter diverses données utiles afin d'organiser au mieux l'implantation future d'un parc éolien. Il enregistre :

- Les vitesses et répartitions des vents,
- La température de l'air,
- L'humidité,
- La pression atmosphérique.

Des capteurs à ultrasons sont ajoutés pour étudier en hauteur les chiroptères (chauves-souris).

Les données récoltées aident au choix des futures éoliennes qui pourraient être implantées en privilégiant des modèles qui correspondent au mieux aux caractéristiques du vent de ce site (robustesse, performance et bruit) et de prévoir en amont l'activité du parc dans son environnement.

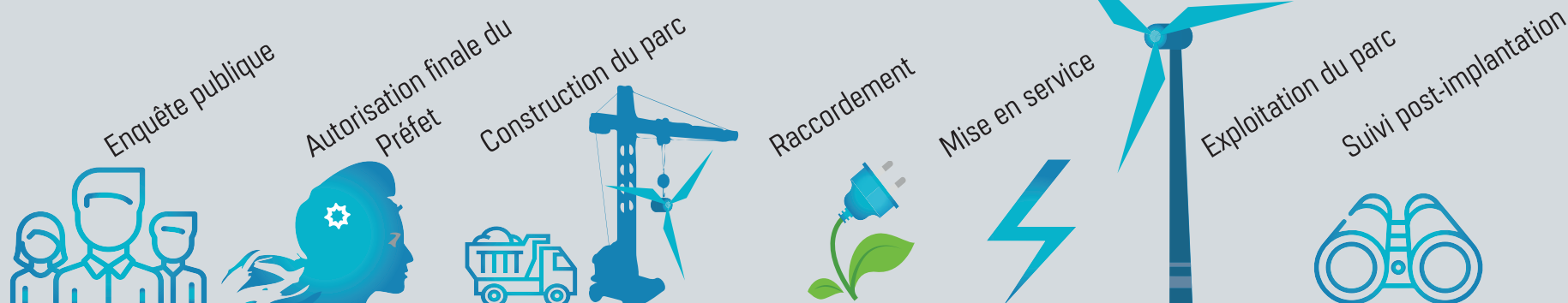
De plus, l'étude des chiroptères en hauteur viendra compléter l'étude écologique au sol de ces espèces.



Le mât de mesure du projet Plateau de Caux a été installé en septembre 2022 sur la plaine d'Ouville.

Sur place, retrouvez un panneau d'information complémentaire sur la fonction du mât de mesure ainsi que sur les chiroptères de la région.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



A propos du Groupe Lhotellier

Créé en 1919 en Normandie, le Groupe Lhotellier est un groupe familial, centenaire et indépendant. Son Président, Paul Lhotellier, représente la 4^{ème} génération d'entrepreneurs de la famille.

Opérateur global en construction, le Groupe est expert dans les métiers des travaux publics, du bâtiment et du génie civil, de la dépollution, du désamiantage, de l'énergie, de l'eau et dans l'immobilier. Propriétaire de ses propres industries et carrières, négociant en matériaux, le Groupe propose une offre globale qui s'insère dans l'écosystème de l'aménagement des territoires auprès des acteurs privés et publics.

L'entreprise accélère son développement et intègre de nouveaux métiers et de nouvelles prestations de services chaque année, qui la positionnent comme alternative locale aux acteurs nationaux sur les projets de toutes dimensions, y compris les plus complexes. Avec un chiffre d'affaires de 310 M€ en 2022 et 1650 collaborateurs en France, Lhotellier se développe en Normandie, dans les Hauts-de-France et au nord de la région parisienne.

Fort de ses valeurs de proximité et humaines, le Groupe Lhotellier redistribue 90% de son chiffre d'affaires sur les territoires où il est implanté avec 55 sites répartis à proximité de ses clients.



Adresse du siège social :
ZI Rue du Manoir
76340 - Blangy-Sur-Bresle

Contact :
02 35 17 60 00
lhotellier@lhotellier.fr

Pour aller plus loin

Socle béton dans le sol :

Qui mieux que la très sérieuse Agence France Presse pour enquêter sur le béton des socles des éoliennes ? Scannez le QR pour lire l'article.



Les éoliennes sont-elles dangereuses pour notre santé ? :

Retrouvez l'enquête du collectif indépendant «Les Décodeurs», via Youtube, sur l'impact supposé des éoliennes sur notre santé.



Site Internet Groupe

Lhotellier :

Apprenez en plus sur l'entreprise normande à travers son actualité, son histoire et ses valeurs.



Prochain bulletin :

Automne 2023

Sujets :

- Financement participatif
- Avancement du projet
- Carte de synthèse des contraintes
- Etudes biodiversité
- Implantations

Prendre contact avec nous



SEIDER Normandie :



84 rue Louis Blériot – 76230 Bois-Guillaume



02 35 79 95 83



contact@seider-energies.com



www.seider-energies.com